



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 35630

## Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur les retards constatés dans certains collèges et lycées dans la nomination des enseignants à cette rentrée scolaire. Elle lui demande quelles en sont les causes et quels sont les moyens mis en oeuvre à l'avenir pour remédier à ces difficultés. Elle lui demande également s'il ne serait pas possible de nommer dans les rectorats une personne chargée des relations avec la communauté éducative dont la mission serait d'être un interlocuteur connu capable de répondre à la légitime impatience de ceux qui attendent les professeurs dans les établissements aux rentrées scolaires.

## Texte de la réponse

Les recteurs et les inspecteurs d'académie assurent avec diligence les contacts nécessaires avec la communauté éducative, et en période de rentrée scolaire l'administration académique est entièrement mobilisée pour dégager dans les meilleurs délais les solutions aux difficultés. C'est pourquoi, pour la troisième rentrée consécutive, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a recommandé aux recteurs d'académie, d'une part, de bien identifier leurs besoins de recrutement de nouveaux agents non titulaires et, d'autre part, de ne procéder qu'aux recrutements nécessaires à la bonne marche du service public. Il a également recommandé, dans toute la mesure du possible, d'employer, s'ils le demandent, les candidats qui ont déjà passé un concours de l'éducation nationale et qui y ont été admissibles. Les recteurs d'académie ont toute latitude pour pourvoir les postes encore vacants à ce jour mais il faut tenir compte du délai normal qui s'écoule entre l'appel à un candidat à un emploi dans l'éducation nationale et son arrivée dans une classe.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Line Reynaud](#)

**Circonscription :** Charente (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35630

**Rubrique :** Enseignement secondaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire :** éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 1999, page 5840

**Réponse publiée le :** 22 novembre 1999, page 6708